



BULLETIN MUNICIPAL N°13

au **S**ommaire

Le Sommariv婷ois

*Notre nouveau pont illumine
Notre nouvelle secrétaire
Nouvelle salle de classe...*

JANVIER 2021

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SENGÜL Meryem	27/06/2020	PLO CASTOLDI Andrea	01/09/2020
BOUILLON Meyssa	09/07/2020	ZELFA Mansour	23/09/2020
SAILLARD Eva	13/07/2020	BASMAKÇI Yusuf	28/09/2020
ARENTS Sohan	17/07/2020	CHAPUIS Noé	28/09/2020
DUPRE Gaspard	04/08/2020	OTT Esmée	03/10/2020
SAILLARD Jeanne	09/08/2020	BOVET Leni	14/11/2020

MARIAGE

LAURENCE Hervé et SALIMI Samira 05/09/2020

DÉCÈS

BOISSIERE née GRUIBLE Colette 03/09/2020

EDITO

Chères Dommartinoises, chers Dommartinois,

Avec les premiers flocons de neige, notre village s'est paré de ses illuminations de Noël, le rendant encore plus beau et plus chaleureux. Nos yeux pétillent comme ceux des enfants devant les scintillements du pont sur le Drugeon et de l'église Saint Martin. Pour autant, l'année 2020 restera probablement dans les mémoires comme une période mouvementée et parfois funeste – avec son lot de crise sanitaire, de confinements, d'interdits et d'attentats.

Avec de nouvelles perspectives, heureuses et fortes d'espérance, gageons tous ensemble que 2021 tournera la page de cet épisode. Dès que les mesures sanitaires le permettront, j'aurai le plaisir de vous convier à une soirée d'information et d'échange sur la vie de notre commune.

Sans tarder, je vous présente, en mon nom et celui de tous mes fidèles adjoints et conseillers municipaux, nos meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Confiance.

Bien avec vous.

le maire Laurent FAVRE



UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE LA CCGP

Les habitants de Dommartin embellissent leur village. C'est pourquoi nous adressons nos félicitations et nos remerciements à tous ceux qui œuvrent pour que Dommartin soit le plus accueillant possible. Lors d'une promenade dans le bourg, rendez-vous au nouveau rond point du lotissement de la chapelle pour admirer ce qu'ont réalisé les riverains (arbustes fournis par le magasin Villaverde). Bravo également à tous ceux qui fleurissent leur habitation, ceux qui arrosent les jardinières de la commune et ceux qui ont réalisé le massif près du terrain de boule.





Informations été de la Saint Martin



Comme au printemps, l'association de votre village a été obligée de supprimer les rendez-vous festifs. En effet cette pandémie qui a décidé de nous pourrir la vie a repris cet automne avec encore plus d'entrain obligeant tous les organisateurs de spectacles ou animations d'annuler les programmations prévues.

Malgré tout, l'été de la Saint Martin a quand même voulu réaliser la crèche de Noël qui, nous l'espérons, ne s'envolera pas comme l'an passé.

Pour ce qui est des activités, l'association espère organiser un tarot au printemps et le feu de la Saint Jean au début de l'été, si la Covid19 veut bien faire une trêve et laisser la vie reprendre son cours normal ou presque.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

En raison de la crise sanitaire, la commémoration de l'Armistice de 1918 n'a pu se dérouler qu'en présence d'une dizaine de personnes : Mr Laurent FAVRE Maire de Dommartin, Mr ROY Président des anciens combattants, le Porte Drapeau, quelques anciens combattants et conseillers municipaux.

Monsieur le MAIRE a tenu dans son élocution à rappeler les valeurs de la France : Liberté, Égalité et Fraternité, le Respect et la Tolérance. Il a invité les participants à observer une minute de silence en mémoire des récentes victimes du terrorisme islamiste : le professeur PATY et les fidèles de la Cathédrale de NICE.



Monsieur ROY a ensuite énoncé les noms des victimes de la Grande Guerre et a demandé une nouvelle minute de silence pour saluer le courage et l'abnégation de ceux qui ont combattu et ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous soyons libres.



Insolite vache de bain

Ce fut assez impressionnant de voir les vaches du GAEC DE MONCEVIN faire la traversée du Drugeon pour se rendre à leur pâture. En effet, ce jour là, le cours d'eau était au plus haut suite aux importantes précipitations de début octobre.

Les bovins ont effectué ce périple avec de l'eau jusqu'au dessus du dos, en outre les plus hardis ont bravé le courant sans affolement suivis du reste du troupeau. Tous ont traversé sauf une jeune vache peu habituée à ce genre de baignade et peut être allergique à l'eau. Dans tous les cas, et fort heureusement, ce jour-là, il n'y avait pas de piranhas dans le Drugeon.



Un pont neuf bien illuminé

Nous ne pouvions pas laisser ce pont tout neuf sans une illumination festive digne de ce nom. C'est pourquoi l'ensemble du conseil s'est entendu pour parer cette construction de magnifiques guirlandes qui, nous l'espérons, sauront vous apporter un peu de gaîté dans ces

moments si compliqués et peu enthousiastes.

Bien sûr, comme tous les ans, le reste du village n'a pas été oublié et nous consacrons chaque année une petite somme dans le budget pour l'achat d'illuminations de Noël pour ne pas tout renouveler d'un coup et répartir les coûts.

Nous pensons rajouter quelques prises sur certains candélabres pour équilibrer au mieux l'éclairage des divers quartiers et racheter 4 illuminations pour ces candélabres.





VOTRE AVIS NOUS INTERESSE (SUITE)

Lors de l'édition en juillet du premier bulletin de la nouvelle équipe municipale, nous vous avons sollicité pour connaître vos souhaits, réclamations et propositions.

Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de nous faire part de leurs doléances. La grande majorité de vos réponses (environ 70%) porte sur la sécurité :

En effet, il est question de vitesse excessive dans les rues de notre village, d'endroits où la visibilité est gênée par des arbres ou des haies non taillés et non entretenus.

Une commission a donc examiné avec attention toutes vos remarques et des responsables voirie ont fait le tour de tous les endroits que vous signaliez comme dangereux. En particulier toutes les entrées du village et les rues où les véhicules semblent rouler trop vite.

La deuxième phase a consisté à se rendre sur le terrain avec les organismes compétents suivants :

- Des membres de la CCGP du Pôle Urbain (déneigement) et du Pôle Urbanisme.
- Un responsable du CAUE25 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Des endroits ont été repérés susceptibles de recevoir des équipements destinés à faire ralentir les véhicules de différentes manières (feux intelligents, chicanes ou plateaux surélevés).

Tous ces éléments sont actuellement à l'étude et des décisions seront prises en début d'année afin de débiter les premiers travaux courant 2021.



NOUVELLE SALLE DE CLASSE

Depuis septembre, l'école de Dommartin a ouvert une troisième classe. L'équipe pédagogique en place : Mme TOSI la directrice, 22 rentrées à son actif dans notre village et Mme BLONDEAU, 4 rentrées, ont accueilli Mme BOURGEOIS pour sa 2^{ème} rentrée comme professeure des écoles après avoir débuté sa toute nouvelle carrière à Avoudrey.

C'est donc à la place de la bibliothèque et de la salle des aînés, déménagée pour l'occasion sous le préau, que Mme BOURGEOIS accueille ses 18 CE2 et 6 CM1.



Provisoirement équipée avec d'anciens pupitres stockés dans le grenier de l'école, cette nouvelle classe a reçu ses toutes nouvelles tables et chaises mi-décembre. Le nouveau vidéo-projecteur, commandé, sera installé pour la rentrée de janvier.

Mme BOURGEOIS disposera alors de tous les outils modernes pour dispenser son enseignement.

Souhaitons lui bonne chance : que sa jeunesse et son dynamisme se nourrissent de la grande expérience de ses aînées.



LOTISSEMENT LA CHAPELLE

Depuis cet été, le lotissement la chapelle est complet. Les dernières parcelles ont toutes trouvées preneur lors de la mise en vente décidée par la nouvelle municipalité qui s'est déroulée du 1^{er} juillet jusqu'à la fin du mois d'août.

Vu la forte demande et la tension sur le foncier que connaît toute la bande frontalière, les candidats (23) se sont montrés largement plus nombreux que les terrains disponibles (9). Le choix des futurs acquéreurs s'est fait dans l'ordre chronologique des inscriptions et dans le respect des critères clairement dictés par le nouveau conseil. Les principales conditions étaient que la nouvelle construction soit une résidence principale, qu'elle ne contienne pas de locaux commerciaux de quelque nature que se soit, et que la transaction ne donne pas lieu à des subdivisions post-vente.



Le produit de cette vente des derniers lots du lotissement la chapelle donne une belle marge de manœuvre à la commune. Il servira au financement des projets portés par le nouveau conseil municipal, à savoir une nouvelle école, une résidence seniors et une chaufferie bois

desservant l'ensemble des bâtiments communaux.

Le nouveau maire Laurent FAVRE, ne manquera pas de vous exposer plus en détails ces différents projets lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la nouvelle année, si bien sûr le protocole sanitaire et les directives en vigueur l'y autorisent.



Souhaitons dès aujourd'hui la bienvenue aux futurs habitants de notre village, puissent-ils y trouver un accueil chaleureux, le calme et la sérénité nécessaire à l'épanouissement de chacun.



Au revoir Françoise !

Le 30 septembre 2020 la secrétaire de notre mairie Françoise Michel était officiellement en retraite ! Françoise avait intégré le SIVOM des communes rurales de la région de Pontarlier en 1992 et avait connu toute l'évolution de l'intercommunalité : SIVOM puis première communauté de communes (la CC de la Plaine de L'Arlier) Communauté de communes du Larmont et enfin Communauté de communes du Grand Pontarlier.

Au fil des années, Françoise a œuvré pour toutes les communes membres du secrétariat intercommunal, est devenue « spécialiste » en comptabilité et a été référente de notre commune de 1995 à l'an 2000 puis de 2006 à septembre 2020. Toujours disponible et bienveillante, elle n'a pas compté les heures passées à aider bon nombre de Dommartinois dans leurs démarches administratives.

Le 9 octobre, une petite réception a été organisée en son honneur à la salle des Fêtes, en petit comité vu la situation sanitaire actuelle ! Mme Sylvie Beuque- directrice du secrétariat intercommunal- Mr Raphaël Charmier- pour le secrétariat intercommunal- Mr Laurent Favre- maire du village- ont fait l'éloge de Françoise et mis en avant sa grande professionnalité et sa gentillesse.

Merci à Françoise au nom de tous les habitants et belle retraite dans son village de Vuillecin !



Bonjour Adélaïde !

Adélaïde Jeannin, précédemment en poste aux Fins remplace désormais Françoise. Installée avec sa petite famille au village, elle connaîtra très rapidement les Dommartinoises et Dommartinois qui sauront l'accueillir chaleureusement !

Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle affectation !





EXTRAIT VIE COMMUNALE

Par le biais de ce bulletin municipal, le maire vous informe de la mise en place d'un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivants à domicile dans notre village. Ceux-ci doivent en faire **la demande pour y être inscrits.**

L'objectif de ce fichier est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Ce dispositif est prévu aux articles [L 121-6-1](#) et [R 121-2 et suivants](#) du code de l'action sociale et des familles.

Le raccourci sur internet est :

https://www.cjoint.com/doc/20_01/JAhmXJ7Tyyh_casf.pdf

La mairie collectera les demandes d'inscription et assurera la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif.

Toutes les personnes isolées à domicile ne sont pas éligibles au dispositif. Seules sont concernées :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail,
- les personnes handicapées reconnues et résidant à leur domicile.

Les domaines d'utilisation de ce fichier sont très larges (canicule, pandémie et tout autre risque exceptionnel...)

Les informations figurant dans le registre nominatif sont précisées à l'article

[R121-4.](#)

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03.81.46.69.84



INFORMATION COVID19

Comme ce printemps, notre vie a été de nouveau bouleversée par cette deuxième vague à laquelle personne ne voulait croire. Malheureusement, elle a été plus soudaine et plus rapide qu'au printemps.

C'est pourquoi il est important de continuer à respecter les gestes barrières qui nous protègent et protègent nos proches. Nous comprenons tout à fait la lassitude et l'angoisse que peuvent ressentir certaines personnes mais la vie est plus importante que la fête ou les rassemblements. Nous aurons encore la possibilité de nous retrouver et nous amuser plus tard, par contre nous n'avons qu'une vie.

Sur le secteur, nous connaissons tous beaucoup plus de monde qui ont eu cette maladie contrairement au printemps, preuve que le virus est toujours très présent autour de nous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

VENTE DE BOIS

La vente de bois (affouage) entre les habitants du village s'est déroulée le 30 septembre 2020 à la salle des fêtes.

Il y avait 24 lots à vendre mais seulement 11 lots ont été vendus. Cette vente s'est terminée rapidement compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur.

On peut remarquer une évolution négative d'année en année. En effet, ces ventes de bois étaient autrefois attendues de tous et étaient disputées avec des surenchères élevées. Elles se terminaient autour d'une bonne table avec des discussions animées. Espérons retrouver un jour cet entrain.





URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison : 03 88 37 37 37

Allô Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie :

4, rue du moulin Parnet

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 06 60

Commissariat de police :

16, rocade Georges Pompidou

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 51 10

Centre Hospitalier Général :

2, faubourg Saint-Etienne

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 54 54

Médecin de garde : 3966

Pharmacie de garde :

Se renseigner auprès du commissariat en
se munissant d'une ordonnance

Correspondante Est Républicain

Laurence Invernizzi

20, rue principale

25300 VUILLECIN

Tél : 03 81 46 63 08

Courriel : laurence.invernizzi@wanadoo.fr

PRATIQUE

Mairie :

6, rue de l'école

25300 DOMMARTIN

Tél : 03 81 46 69 84

Fax : 03 81 46 57 64

Courriel : mairie@dommartin25.fr

Permanence secrétariat de mairie :

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h

Location de la salle des fêtes :

Contacter François Favre

Tél : 03 81 46 23 56

Location de la salle Le Terrier :

Contacter Joël Clémence

Tél : 06 45 46 93 55

Bibliothèque :

Mercredi, de 17h à 18h30

Au local du préau

Horaires de la déchetterie :

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h à 11h45, puis 14h à 17h30

Dimanche : 9h à 11h45

Demandez votre badge à la C.C.G.P. ou sur le site,
Sur présentation de la carte grise de votre

Véhicule et d'une facture de téléphone ou électricité

C.C.G.P. : 03 81 39 40 02

Ramassage anciens journaux (préau de l'école) :

Chaque 1er samedi du mois de 11h00 à 11h30